



Immeuble Canadian Venture
82 Richmond Street East
Toronto (Ontario) M5C 1P1
Telephone: (905) 407-1212
Email: info@canadacarbon.com
Web: www.canadacarbon.com

CANADA CARBON ANNONCE LA RÉALISATION D'UNE NOUVELLE ESTIMATION DES RESSOURCES POUR SON PROJET MILLER À GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, AU QUÉBEC

16 Novembre 2022, Toronto, Ontario - Canada Carbon Inc. (la "Société" ou "Canada Carbon" ou "CCB") (TSX-V:CCB),(FF:U7N1) est très heureuse d'annoncer une mise à jour de l'estimation des ressources minérales de son projet phare Miller Graphite, détenu à 100% et situé à 80 kilomètres ("km") à l'ouest de Montréal, près de Grenville Sur-la-Rouge, Québec. L'estimation des ressources a été préparée conformément à l'instrument national 43-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ("NI 43-101") par la société indépendante SGS Canada Inc. ("SGS") de Blainville, au Québec. La mise à jour de l'estimation des ressources comprend une ressource indiquée de 3,34 Mt ("millions de tonnes") d'une teneur moyenne de 0,75 % de Cg, et une ressource inférée de 10,48 Mt d'une teneur moyenne de 0,72 % de Cg, dans les limites d'un modèle optimisé de fosse à ciel ouvert. **Les nouvelles ressources de graphite contraintes par la fosse ont augmenté de 27% par rapport à ce qui a été rapporté dans le rapport technique de mise à jour des ressources du projet Miller de la société, daté du 23 janvier 2017.** Un rapport technique soutenant la nouvelle estimation des ressources sera déposé sur SEDAR dans les 45 jours, comme l'exige le Règlement 43-101.

TABEAU 1: RESSOURCES MINÉRALES DE GRAPHITE

Teneur de coupure (%Cg)	Catégorie de ressource	Tonnage* (Mt)	Teneur moyenne (%Cg)	Graphite contenu (t)
0.50	Indiquée	3,338,000	0.75	25,200
0.50	Inférée	10,478,000	0.72	75,400

*Arrondi au millier le plus proche

- 1) La classification de l'estimation actuelle des ressources minérales en indiquées et inférées est conforme aux normes de définition 2014 de l'ICM - pour les ressources minérales et les réserves minérales.
- 2) Une densité fixe de 2,81 t/m³ a été utilisée pour estimer le tonnage à partir des volumes du modèle de blocs.
- 3) Les ressources sont limitées par l'enveloppe de la fosse et la topographie de la couche de recouvrement.
- 4) Les résultats de l'optimisation de la fosse sont utilisés uniquement dans le but de tester les "perspectives raisonnables d'extraction économique" par une fosse à ciel ouvert et ne représentent pas une tentative d'estimation des réserves minérales. Il n'y a pas de réserves minérales sur la propriété. Les résultats sont utilisés comme guide pour aider à la préparation d'une déclaration de ressources minérales et pour sélectionner une teneur de coupure appropriée pour la déclaration des ressources.
- 5) Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique. Une ressource minérale présumée a un niveau de confiance inférieur à celui qui s'applique aux ressources mesurées et indiquées et ne doit pas être convertie en réserve minérale. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la majorité des ressources minérales présumées puissent être transformées en ressources minérales indiquées grâce à une exploration continue.

- 6) *Tous les chiffres sont arrondis pour refléter la précision relative de l'estimation et les chiffres peuvent ne pas s'additionner en raison de l'arrondissement.*
- 7) *Date d'entrée en vigueur : 8 novembre 2022.*
- 8) *L'estimation des ressources minérales peut être matériellement affectée par des problèmes environnementaux, de permis, juridiques, de titres, de fiscalité, sociopolitiques, de marketing ou autres.*

La société a jusqu'à présent réalisé suffisamment de forages au diamant et d'échantillonnages en rainures dans le substratum rocheux pour aboutir à une estimation des ressources, la profondeur maximale de la fosse étant de 150 mètres verticaux. La modélisation géologique basée sur les résultats de forage, les tranchées de surface et la cartographie indique que le gisement reste ouvert en profondeur et sur les deux extensions latérales. Le modèle géologique fournit également de multiples cibles d'exploration avec le potentiel d'étendre davantage les ressources minérales de graphite. La partie du projet Miller qui fait l'objet de la mise à jour de l'estimation des ressources n'occupe **que 0,29 kilomètre carré sur les 32 kilomètres carrés** environ de concessions minières contiguës non restreintes détenues par la société.

Après l'achèvement de la déclaration de ressources révisée, la société évaluera l'impact de l'exclusion de tout habitat potentiel de sirop d'érable en vue du dépôt de sa demande révisée de la CPTAQ. En outre, il est important de noter que la société réduira son attention sur toute exploitation potentielle de carrière de marbre et donnera la priorité à sa capacité à développer le potentiel de Miller en tant que gisement de graphite de haute qualité. Ceci est cohérent avec les multiples développements dans le secteur de l'énergie indiquant que le graphite de Miller est une ressource stratégique pour le Québec et le Canada pour les petits réacteurs nucléaires modulaires et les secteurs des batteries électriques.

Le président-directeur général de Canada Carbon, M. Ellerton Castor, a déclaré « L'augmentation significative de l'estimation des ressources suite au programme de forage limité de décembre nous permet de mieux comprendre la minéralisation dans toute la zone de la concession. Le modèle de ressources révisé servira de base aux futures mises à jour de l'évaluation préliminaire de faisabilité de la société. L'augmentation des ressources est conforme aux efforts de la société pour élargir son univers potentiel de clients dans les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et des petits réacteurs modulaires (PRM). En outre, nous pensons qu'elle nous donne un degré de flexibilité accru dans la conception future des puits. Cela sera essentiel pour rationaliser notre demande et notre approbation par la CPTAQ, ainsi que pour faciliter le travail nécessaire pour le reste du processus de licence et de permis. »

Paramètres d'estimation des ressources minérales

Les ressources minérales ont été estimées par Marc-Antoine Laporte, P.Geo, M.Sc., de SGS avec une date effective du 8 novembre 2022. Cette estimation est la deuxième estimation de ressources minérales produite par Canada Carbon depuis l'acquisition de la propriété Miller en septembre 2013. Les ressources minérales ont été estimées en utilisant les paramètres géologiques et de modélisation des blocs de ressources suivants qui sont basés sur des interprétations géologiques, des études géostatistiques et les meilleures pratiques en matière d'estimation minérale :

Ressources minérales de graphite

- Les ressources minérales ont été estimées à partir des résultats d'analyse des trous de forage au diamant et des canaux réalisés par Canada Carbon depuis 2013. Un total de 213 trous de forage et 135 canaux de surface/canaux, comprenant 11 885 analyses, ont été utilisés pour le modèle de ressources minérales.
- La modélisation 3D des ressources minérales en graphite a été réalisée en utilisant une teneur de coupure minimale de 0,45% Cg sur une épaisseur horizontale de 2 m dans un modèle lithologique

préliminaire. Les solides minéralisés initiaux ont été développés à l'aide de Leapfrog®, puis remodelés en incorporant l'ensemble des données d'analyse au modèle Leapfrog, dans le logiciel de modélisation Genesis®, propriété de SGS.

- Les données d'analyse ont été composées à 1,5m.
- L'interpolation a été réalisée en utilisant le krigeage ordinaire pour la minéralisation de graphite à faible teneur et le krigeage indicateur pour les veines de graphite à haute teneur.
- Le modèle de bloc a été défini par une taille de bloc de 5 m de long par 5 m de large par 5 m d'épaisseur et couvre une longueur latérale d'environ 930 m jusqu'à une profondeur maximale de 150 m sous la surface. La minéralisation de graphite modélisée est ouverte à la fois en profondeur et en direction.
- Les ressources minérales ont été limitées dans les limites d'une enveloppe de fosse optimisée en utilisant les paramètres indiqués dans le tableau 2 ci-dessous. Tous les paramètres sont dérivés du processus d'évaluation économique associé à l'EEP du projet Miller de la société et adaptés pour être utilisés dans le développement de la nouvelle estimation des ressources. Tous les blocs interpolés du modèle de ressources situés en dehors de l'enveloppe de la fosse optimisée ne sont pas inclus dans les ressources minérales.
- Toutes les valeurs en dollars du tableau 2 sont exprimées en dollars canadiens, à l'exception de la valeur du revenu pour le graphite traité thermiquement, présumé être de 40 000 USD/tonne.

TABEAU 2: PARAMÈTRES UTILISÉS POUR MODÉLISER LES RESSOURCES OPTIMISÉES EN GRAPHITE

Paramètres	Valeur	Unité
Taux de change	0.75	CAD1=USDX
Exploitation de matériaux minéralisés	7.24	\$/t minée
Résidu miniers	3.00	\$/t minée
Dilution minière	3.00	%
Récupération minière	95.00	%
Concassage et traitement	37.07	\$/t concassée
Traitement et raffinage	1,560.34	\$/t conc.
Général et administration	8.21	\$/t minée
De la mine au traitement	1.00	\$/t minée
Prix du métal	40,000	\$/t vendu USD
Récupération de la concentration	88.00	%
Redevances	3.60	%
Pentes de la fosse	45.00	degrés
Densité des matériaux minéralisés et des résidus	2.81	t/m ³

APERÇU DU PROJET MILLER

Le projet de graphite et de marbre Miller, détenu à 100 %, est situé dans la région de l'Outaouais, dans le sud du Québec, au Canada, à environ 80 km à l'ouest de Montréal (Québec) et 90 km à l'est d'Ottawa (Ontario). Les villes les plus proches sont Grenville, Québec (5 km au sud) et Hawkesbury, Ontario (8 km au sud). La propriété est facilement accessible à partir de l'autoroute 50, qui passe à environ 2 km au sud de la limite du projet, et du chemin Scotch, qui traverse la propriété du sud au nord. Un large éventail de

services est disponible localement dans la ville de Grenville et dans les villes voisines de Hawkesbury ou Lachute. Des services spécifiques au projet, comme l'abattage d'arbres, l'excavation, le forage et le dynamitage, sont disponibles auprès d'exploitants locaux. D'autres services nécessaires, tels que les interventions d'urgence, les ateliers d'entretien de l'équipement, les entreprises de transport, les électriciens mobiles, les mécaniciens mobiles, les entreprises de sécurité, les entreprises de TI, les consultants en ingénierie, en environnement et en géologie, les restaurants et une variété d'options de logement, sont tous disponibles près de la propriété. La main-d'œuvre locale qualifiée est capable de soutenir une exploitation minière. Une ligne électrique traverse la partie sud de la Propriété et une voie ferrée est parallèle à l'autoroute 50, près de Grenville. Le projet est situé à 90 km du port à conteneurs de Montréal par une route pavée.

Personne qualifiée

M. Marc-Antoine Laporte, P.Geo, M.Sc., de SGS Canada Inc. est une personne qualifiée indépendante telle que définie par les directives de l'instrument national 43-101, et a revu et approuvé le contenu technique de ce communiqué de presse.

CANADA CARBON INC.

"Ellerton Castor"

Président-Directeur Général

Coordonnées

Demandes de renseignements: info@canadacarbon.com

T: (905) 407-1212

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué de presse contient des déclarations qui constituent des " informations prospectives " (" forward-looking information ") au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des informations prospectives et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections à la date du présent communiqué de presse. Toute déclaration qui traite de prédictions, d'attentes, de croyances, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'événements ou de performances futurs (en utilisant souvent, mais pas toujours, des expressions telles que "s'attend à", ou "ne s'attend pas à", "est attendu", "anticipe" ou "n'anticipe pas", "planifie", "budget", "prévu", "prévoit", "estime", "croit" ou "a l'intention" ou des variantes de ces mots et expressions ou le fait d'affirmer que certaines actions, certains événements ou certains résultats "peuvent" ou "pourraient" se produire ou être atteints) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent constituer des informations prospectives. Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse comprennent des déclarations concernant le développement du gisement Miller de la société et son financement, la conclusion de la coentreprise avec Irondequoit Offering, la production future du gisement Miller de la société, les accords de vente et d'autres questions connexes. En divulguant les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse, la société a formulé certaines hypothèses. Bien que la société estime que les attentes reflétées dans ces informations prospectives soient raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes de ces informations prospectives se révéleront exactes. Des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces informations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter : la conformité aux réglementations gouvernementales étendues ; les capacités financières ; la capacité à développer le gisement de Miller ; les lois et réglementations nationales et étrangères ayant un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation de la société ; l'impact de COVID-19 ; et les incertitudes générales liées aux

affaires, à l'économie, à la concurrence, à la politique et à la société. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse. Sauf si la loi l'exige, la société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives pour refléter les résultats réels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs, de modifications des hypothèses, de changements dans les facteurs affectant ces informations prospectives ou autrement.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.